Le Nobel à un économiste discret - La Presse+ 2014-10-19



■ MENU

Cet écran a été partagé à partir de La Presse+ Édition du 16 octobre 2014, section AFFAIRES

ZOOM ÉCONOMIQUE

LE NOBEL À UN ÉCONOMISTE DISCRET



LE NOBEL À UN ÉCONOMISTE DISCRET

On a beaucoup parlé cette année de Thomas Piketty, un économiste français qui s'est insurgé contre les inégalités dans son livre *Le Capital au XXI^e siècle*. Mais c'est l'un de ses compatriotes beaucoup plus effacé, Jean Tirole de l'École d'économie de Toulouse, qui a remporté lundi le prix Nobel d'économie. Classé plus à droite, M. Tirole est un spécialiste de la réglementation qui a fait parler de lui dans les médias en 2003 avec une proposition audacieuse de libéralisation du marché de l'emploi.

MATHIEU PERREAULT LA PRESSE

POUR UNE MEILLEURE RÉGLEMENTATION

Pour Jean Tirole, il n'existe pas de solution unique pour la réglementation : tout dépend de la structure de chaque marché, notamment de la présence de géants. « L'étude de la réglementation est une vieille tradition française, depuis le XIX^e siècle », explique Jean-Marie Dufour, économiste à l'Université McGill qui vient de passer une année sabbatique à l'École d'économie de Toulouse. « Tirole est un théoricien qui vient du génie et applique les théories mathématiques à des problèmes concrets. D'une manière générale, plus une firme grossit, plus elle a des économies d'échelle qui baissent ses coûts de production et lui permettent de faire de la recherche, mais plus elle est en situation de monopole ou d'oligopole et peut augmenter ses prix. Il faut voir si les marchés sont concentrés et voir s'il faut agir. »

LES TÉLÉCOMS

À la fin des années 90, Jean Tirole a publié un rapport sur la réglementation des télécommunications qui a été amplement repris par les autorités réglementaires européennes. Le commissaire européen responsable de la concurrence lui a d'ailleurs rendu hommage. Selon Nicolas Zorn, chargé de projet à l'Institut du Nouveau Monde et chercheur-associé en économie à la Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (CREPIC) de l'École nationale d'administration publique (ENAP), c'est le genre de réflexion qui peut être appliqué au débat actuel sur l'implication du gouvernement fédéral dans l'émergence d'un quatrième acteur canadien dans le domaine de la téléphonie cellulaire. « Traditionnellement, soit l'État finance, soit il réglemente en plafonnant ses prix, résume Nicolas Zorn. Tirole voulait trouver une autre solution. »

UN LIEN QUÉBÉCOIS

L'École économique de Toulouse a des liens importants avec l'Université de Montréal, selon Jean-Marie Dufour, de McGill. « Son fondateur, Jean-Jacques Laffont, avait eu l'idée de cette école après un séjour d'un an à l'Université de Montréal, durant son service militaire dans les années 70. Les liens sont demeurés. C'est lui qui a convaincu Tirole de venir à Toulouse après avoir travaillé au MIT [Massachusetts Institute of Technology]. » M. Laffont a d'ailleurs été cité par le comité Nobel et, selon plusieurs observateurs, il aurait été colauréat avec M. Tirole s'îl avait été encore en vie ; il est mort en 2004.

UN ÉCONOMISTE DISCRET

Contrairement à Thomas Piketty, Jean Tirole était très peu présent dans les médias. Outre son rapport sur la libéralisation du marché de l'emploi en 2003, sa seule intervention citée par les médias est un commentaire négatif sur l'aide gouvernementale aux banques aux États-Unis lors de la crise financière de 2009. « Il est discret, il travaille dans son bureau, dit Jean-Marie Dufour. Son message est nuancé, il sait qu'il pourrait y avoir de la distorsion dans les médias. » Nicolas Zorn, du CREPIC, déplore cette retenue. « Il fait partie des économistes théoriciens qui ne traitent pas avec l'aspect concret du monde réel, qui ne se salissaient pas. D'autres économistes nobélisés, comme Joseph Stiglitz et Paul Krugman, n'hésitent pas à intervenir sur des sujets sur lesquels ils n'ont pas fait de doctorat. »

DEUX RECOMMANDATIONS CONCRÈTES

Une autre assurance-chômage : Au lieu de prélever des cotisations sur tous les salaires, Jean Tirole propose une taxe sur les licenciements « économiques », non liés à la compétence ou au comportement de l'employé. De cette manière, les entreprises ont intérêt à bien planifier leurs besoins de main-d'œuvre.

Les appels d'offres publics : Pour éviter que l'entreprise qui remporte un contrat public ne tente de renégocier le contrat en cours de route pour obtenir des extras, Jean Tirole propose de verser une somme importante comme « bonus de signature », qui serait remboursable si le contrat est annulé. « C'est l'inverse du système du plus bas soumissionnaire, dont on parle beaucoup à la commission Charbonneau », dit Jean-Marie Dufour, de McGill.

 $8^{\rm e}$ rang : C'est le classement mondial de Jean Tirole, en ce qui concerne la diversité et la popularité de ses publications, par l'organisme Ideas REPEC, qui regroupe des économistes

UN TROISIÈME NOBEL POUR LA FRANCE

États-Unis: 52

Royaume-Uni: 8

France: 3

Canada: 3

Union soviétique: 2

Hollande: 2

Norvège: 2

Suède: 2

Voici les pays d'origine des lauréats du prix Nobel d'économie, qui a été lancé en 1969 par la banque centrale de Suède. Dans certains cas (deux sur trois pour le Canada), les économistes avaient une double nationalité. Six autres pays ont engendré un Nobel d'économie chacun.



ENVOYER

Tweeter

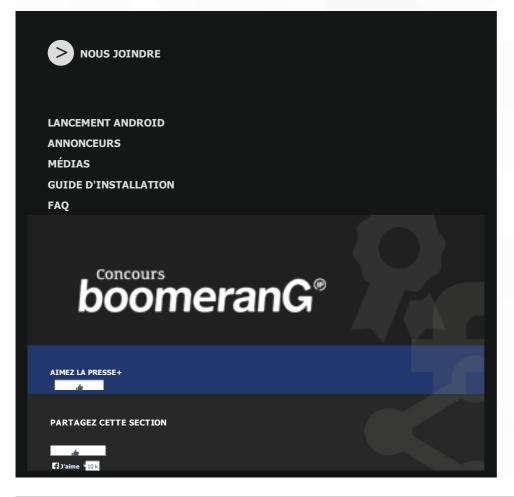




TARI FTTF IPAD



TABLETTE ANDROID



Le Nobel à un économiste discret - La Presse+ 2014-10-19

© La Presse, Itée. Tous droits réservés, 2014.

Pad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Android est une marque déposée de Google Inc.

En téléchargeant l'application La Presse+ pour Android vous acceptez les termes et conditions du Contrat de Licence de l'Utilisateur Final de l'Application



Politique Android



Politique de vie privée La Presse